

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE INSTALLE DES BENNES TEMPORAIRES DANS LES 2^e, 15^e et 16^e ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE

Chargée d'assurer la collecte des déchets sur les 2^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille et de la propreté dans les 15^e et 16^e arrondissements, la société Derichebourg fait face, depuis plus de dix jours, à un mouvement interne d'une petite partie de son personnel qui entrave le bon fonctionnement des actions de collecte des déchets, sur plusieurs quartiers de Marseille.

Pour pallier ce conflit d'ordre privé, la Métropole déploie des solutions temporaires qui permettront de limiter le surplus de déchets sur la voie publique. Si 8 premières bennes ont déjà été posées entre hier et aujourd'hui, d'autres supplémentaires seront installées rapidement. Les habitants sont invités à y jeter uniquement leurs sacs d'ordures ménagères.

Les bennes installées :

- Place Henri Verneuil (13002)
- Boulevard des Dames / Place du Terras (13002)
- Place Sadi Carnot (13002)
- Terre-plein chemin des Bourrelly / Kalliste (13015)
- Rue le Chatelier (13015)
- Place des Abattoirs (13015)
- Plage de l'Estaque, boulevard Rogier Hieusse (13016)
- Rue Gaston Castel / Montée de la chaîne (13016)

Les bennes très prochainement installées :

- Rue Mires / Dunkerque (13002)
- Place de la Joliette / rue des Docks (13002)
- Place Canovas, avenue de Saint-Antoine (13015)
- Place de l'Eglise Saint-André (13016)

La Métropole Aix-Marseille-Provence, qui regrette les conséquences de ce mouvement interne à la société Derichebourg, prend en charge la gestion de ces bennes et incite les habitants des secteurs concernés à y jeter uniquement leurs ordures ménagères. Pour rappel, des pénalités liées à l'absence de service minimum sont d'ores et déjà appliquées à Derichebourg, depuis le début de la grève.

Enfin, la Métropole met tout en œuvre pour aider les différentes parties du conflit à trouver un accord et permettre la reprise du travail.

CONTACT PRESSE :